Document generated on 06/06/2025 12:11 a.m.

Recherches sociographiques

Errata

Volume 25, Number 3, 1984

Immigrants

URI: https://id.erudit.org/iderudit/056129ar
DOI: https://doi.org/10.7202/056129ar

See table of contents

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)
1705-6225 (digital)

Explore this journal

Cite this document

(1984). Errata. *Recherches sociographiques*, *25*(3), 495–495.
https://doi.org/10.7202/056129ar

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1984

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

ERRATA

Volume XXII, numéro 1 : « Les élections partielles provinciales au Québec ».
Le parti libéral remporte 6 des 8 élections (et non pas 68) ayant eu lieu dans le territoire de l'opposition (p. 109, 4e paragraphe, 4e ligne).

Volume XXII, numéro 3 : « Index du volume XXII ». P. 442 : le compte rendu de l'ouvrage de René HARDY, *Les Zouaves*, est à la page 139 (et non 420).

Volume XXIV, numéro 1 : « Comptes rendus ». P. 132 : l'ouvrage d'Alfred Cossette traite évidemment de la *tertiarisation* de l'économie québécoise. P. 157, second paragraphe : il est évidemment question de la cité *savante*...

Volume XXIV, numéro 3 : « Un Québec qui vieillit ». P. 345, tableau 12 : à la ligne 45–64, colonnes A et B de 2001, les chiffres sont 34.2 et 34.1 (et non 35.2 et 35.1).

Au paragraphe qui suit : 28% dans le scénario A (et non 30%), pour monter au contraire de plus du tiers (et non près du tiers) dans le scénario C.

P. 356, tableau 17 :
— colonne A 1, ligne b : 440 (et non 400)
ligne e : 13 340 (et non 13 000)
ligne f'' : 15 040 (et non 14 988)
ligne g'' : 7 520 (et non 7 494)
ligne h'' : 24.80 (et non 25.06)
— colonne A 2, ligne a : 717 (et non 719)
ligne e : 14 340 (et non 14 000)
ligne f : 17 814 (et non 17 766)
ligne g : 3 563 (et non 3 553)
ligne h : 10.93 (et non 11.17)
ligne f' : 17 340 (et non 17 284)
ligne g' : 4 335 (et non 4 321)
ligne h' : 13.30 (et non 13.58)
ligne f'' : 15 304 (et non 15 217)
ligne g'' : 7 652 (et non 7 609)
ligne h'' : 23.48 (et non 23.91)
— colonne A 3, ligne c : 1.52 (et non 1)
— colonne C 1, ligne e : 25 260 (et non 26 250)

P. 358, ligne 3 : ajouter « À la colonne 2 », les revenus individuels...
P. 361, paragraphe 2, ligne 4 : 13.80 lits en 2051 (et non 13.97) ; ligne 6 : entre 2001 et 2051, par 5.5 (et non 5.1) ; ligne 7 : et par 2.5 en C (et non 2.1)

Volume XXV, numéro 1 : « Les règles du jeu électoral ».
Sous réserve du droit théorique du Lieutenant-gouverneur « et de la durée maximum de cinq ans d'une législature » (p. 61, note 43).
Une restriction de ce genre figurait dans la loi électorale de 1936 (et non pas 1935) (p. 62, 3e ligne).
La Commission a fait rapport « en mars 1984 » (et non 1983) (p. 72, note 62).
« Et son indépendance à l'égard des compagnies, qui contraste avec la position de ses prédécesseurs, ne l'a pas empêchée... » (p. 80, 2e paragraphe, 11e ligne).